



LICENCE PRO

MENTION

Métiers de la Gestion et de la Comptabilité : comptabilité et gestion des entités agricoles

PARCOURS -TYPE

Droit et Gestion des entreprises du secteur agricole (polyculture, grandes cultures)



Code RNCP : 29742

60 crédits - LP : 2 semestres

CANDIDATURES :

Toutes les informations sur :

www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Séverin JEAN, Maître de conférences UT1 Capitole
Corinne CHAVY, Formatrice Conseillère FC au C.F.P.P.A

 Formation initiale Formation continue Formation ouverte à distance Formation en alternance

PRÉSENTATION

Licence professionnelle délivrée en partenariat avec le Centre de Formation Professionnelle Agricole de la Cité des Sciences Vertes de Toulouse-Auzeville.

L'objectif de cette licence professionnelle est de répondre aux besoins nouveaux du secteur de « l'agro-service » : entreprises agricoles, para-agricoles, agroalimentaires, d'agroéquipement, mais aussi les organisations professionnelles agricoles, les centres d'économie rurale et les cabinets d'expertise comptable... L'évolution du secteur agricole pousse en effet ces acteurs à rechercher des collaborateurs dotés d'une formation de plus en plus polyvalente comprenant non seulement des qualifications en comptabilité et en gestion mais aussi de solides références en droit et fiscalité.

Pour répondre à ces exigences nouvelles, cette licence professionnelle a pour ambition de former des « assistants ou techniciens conseil » capables :

- D'analyser au regard de l'ensemble des paramètres pertinents une situation, une activité, une entreprise ou un secteur d'entreprises.
- D'apporter aux décideurs un conseil adapté à la situation diagnostiquée en proposant une stratégie et en les alertant sur les problématiques.
- De servir d'interface entre les décideurs et les experts agricoles sollicités à propos de l'activité de l'entreprise ou de l'organisme agricole.

La formation est accessible en contrat d'alternance. Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise. A la fin du semestre 6, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance devant les deux tuteurs. La formation se fait en alternance à raison d'une moyenne de 3 semaines en centre de formation et de 3 semaines de stage en entreprise.

Cette licence professionnelle est également proposée avec un parcours-type Droit et gestion des entreprises du secteur agricole (Polyculture, élevage) en partenariat avec le CFA Agricapampus Rodez-La Roque. (voir fiche spécifique).

COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS

COMPÉTENCES :

- Connaître les principales règles de la comptabilité agricole et de la gestion financière des exploitations agricoles (calculs de rentabilité, détermination des différents seuils...) pour évaluer les performances économiques et financières d'une exploitation ; les contraintes juridiques qui s'imposent à l'activité agricole (droit des sociétés, fiscalité, droit du travail, contrôle des structures, droit foncier..) pour apprécier la conformité de l'activité à son environnement réglementaire et proposer des structurations juridiques pertinentes.
- Connaître et être capable de mobiliser les éléments structurants du secteur agricole (aides PAC, démarche qualité...) pour développer l'activité de l'exploitation.
- Etre capable de repérer l'ensemble des paramètres économiques, financiers, juridiques et environnementaux pertinents pour élaborer un diagnostic global d'une exploitation ; d'élaborer des projections sur l'évolution de l'exploitation agricole et du secteur (par exemple évolution de la PAC, réforme fiscale, volatilité des marchés...) permettant l'aide à la décision en avenir incertain.

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) de la licence professionnelle sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29742/>

MÉTIERS VISÉS :

A l'issue de leur formation, les diplômés occupent des postes dans des secteurs d'activité liés tant au conseil ou à l'expertise comptable, qu'au management en tant que : exploitant agricole, comptable-conseil, conseiller agricole, assistant comptable, collaborateur en cabinet d'expertise comptable, chargé de clientèle agricole en banque, responsable marketing et commercial, formateur.

MODALITÉS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Accès par commission d'admission : l'admission est subordonnée à l'examen du dossier du candidat par une commission pédagogique compétente pour la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels.

Ont notamment vocation à candidater les étudiants ayant validé 120 ECTS au titre des 2 1^{ères} années de la licence mention Droit ou de la licence mention Administration économique et sociale ou d'un diplôme jugé équivalent (BUT, BTS ou DEUST) du secteur agricole ou du secteur tertiaire ou au titre de la mobilité internationale.

Dates clés de candidatures : Toutes les informations sur le site de l'Université : <http://www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/>

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Le programme de formation est prévu **de septembre à septembre en alternance** à raison d'une moyenne de **3 semaines en centre de formation et 3 semaines en entreprise**. Les périodes en centre de formation se déroulent sur le site de l'Université Toulouse Capitole et sur celui de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Toulouse-Auzeville (*cours à Auzeville indiqués en italique dans le programme ci-dessous*).

Les enseignements sont assurés en synergie par des enseignants de l'Université, des enseignants de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Toulouse-Auzeville et des intervenants professionnels du secteur agricole.

L'action de formation se déroule sur une période de 12 mois et représente un volume horaire global de 501 heures.

SEMESTRE 5 – 133h CM + 49h TD	SEMESTRE 6 – 46h CM + 273h TD
- BLOCS DE COMPETENCES	- BLOCS DE COMPETENCES
Bloc : Usages numériques <i>UE 1 : Informatique – 14h TD</i>	Bloc : Application de la réglementation du secteur UE 5 : Environnement et valorisation des entreprises agricoles – 46h CM + 14h TD Droit foncier – 10h CM Droit de l'environnement – 14h CM Signes distinctifs de valorisation des produits agricoles et agroalimentaires – 11h CM Crédits et aides publiques – 14h TD Droit de l'urbanisme – 7h CM Contrôle des structures – 4h CM
Bloc : Activité de veille UE 2 : Introduction au droit et méthodologie de recherche documentaire – 21h CM	Bloc : Expression et communication écrites et orales <i>UE 6 : Anglais – 21h TD</i>
Bloc : Application de la réglementation du secteur UE 3 : Gestion juridique des entreprises agricoles – 112h CM Droit des sociétés – 21h CM Fiscalité agricole – 21h CM Droit du travail – 21h CM Baux ruraux – 14h CM Droit des coopératives agricoles – 14h CM Transmission des entreprises – 21h CM	Bloc : Maîtrise des différentes dimensions de la gestion d'une organisation UE 7 : Management des entreprises agricoles – 112h TD <i>Diagnostic – 35h TD</i> <i>Aide à la décision – 42h TD</i> <i>Marketing – 21h TD</i> <i>Techniques quantitatives – 14h TD</i>
Bloc : Mise en œuvre des obligations comptables <i>UE 4 : Comptabilité – 35h TD</i>	Bloc : Exploitation de données à des fins d'analyse et positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel UE 8 (annuel) – 126h TD Projet Tuteuré – 126h TD
	Bloc : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle (annuel) UE9 Professionnalisation (au choix selon public FI/FC - FA) * Formation initiale / Formation continue : Stage (14 semaines, env. 490h) * Formation en alternance : Accompagnement en mission entreprise - Projet personnel appliqué (PPA)

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

SCOLARITÉ ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

Bureau AR 119 (bâtiment Arsenal)
Courriel : scolaespro@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 93

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Cité des Sciences Vertes
BP 72647 - RN 113 - 31326 Castanet-Tolosan
Courriel : cfppa.toulouse@educagri.fr
Tél. : 05 61 00 99 80 - Fax : 05 61 00 39 78

FORMATION CONTINUE / ALTERNANCE

Manufacture des Tabacs- Bat. Q
21, allée de Brienne
31042 Toulouse Cedex 9
Contact Formation continue :
Véronique Lemozy
Courriel : veronique.lemozy@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 12 86 49
Contact Alternance : Pôle Alternance
Courriel : alternance.fcv2a@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 12 87 14

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION
D'ORIENTATION ET D'AIDE À L'INSERTION
PROFESSIONNELLE
Préfabriqués - Parking Arsenal
Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR379
Courriel : stages@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 35